



## **Communiqué de Presse**

### **Un an après Xynthia**

**9 M€ d'indemnisation**

**pour la Communauté d'Agglomération de La Rochelle**

**Niort, le 18 février 2011** - Un an après Xynthia, Michel Paves et Christian Ottavioli, respectivement Président du Conseil de Surveillance et Président du Directoire de SMACL Assurances, ont rencontré Maxime Bono, Député Maire et Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle pour faire le point du processus d'indemnisation des bâtiments et équipements communautaires endommagés dans la nuit du 28 février 2010.

L'ensemble des indemnités provisionnées par la mutuelle niortaise pour le compte de la communauté d'agglomération de La Rochelle, s'élève à près de 9 M€, dont 7,8 M€ pour la seule station d'épuration.

Un an après, SMACL Assurances a d'ores et déjà versé 7,6 M€, le solde sera réglé au fur et à mesure de la finalisation des travaux de réparation.

***Dans le dossier de presse ci-joint, les réflexions de Michel Paves, Président du Conseil de Surveillance de SMACL Assurances, qui tire le bilan de Xynthia, notamment en termes de prévention des risques territoriaux.***

---

**Contact presse :**

**Jean-François IRASTORZA**  
Directeur de cabinet  
du Président de SMACL Assurances  
Tel : 06 62 90 56 15  
[jf-irastorza@smacl.fr](mailto:jf-irastorza@smacl.fr)